

Génie électrique « Nos entreprises peuvent inscrire leur croissance sur le très long terme »

Développement des EnR,
relance du nucléaire,
résilience des réseaux...
Les défis à venir sont
immenses pour les
entreprises du Serce.

Jean de Vauxclairs,

président du Syndicat des entreprises de la transition
énergétique et numérique (Serce).

🔗 La transition énergétique constitue-t-elle une promesse d'activité et de croissance durable pour les entreprises du génie électrique et climatique ?

Une chose est sûre, les transitions énergétiques et numériques associées aux ambitions de réindustrialisation permettent à nos entreprises [260, employant 135 000 salariés, NDLR] d'inscrire leur croissance sur le très long terme. En moyenne, le marché progresse de 3 à 4 % par an et, en 2023, il a même crû de près de 9%. Aujourd'hui, nos membres représentent un chiffre d'affaires cumulé de 24 Mds €, soit près de la moitié du marché, et savent pouvoir compter sur ces tendances de fond pour piloter leurs activités, au-delà des cycles économiques. Elles mettent en œuvre les grandes mutations en concevant, réalisant et maintenant les installations techniques indispensables [l'entretien représente environ 22% de leurs revenus, NDLR].

🔗 Atteindre les objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone 3, mise en consultation en novembre dernier, suppose une électrification massive des usages. Cette mutation est-elle déjà une réalité ?

Elle est en route. Aujourd'hui, les grands acteurs de l'énergie doivent répondre à l'enjeu de décarbonation des process industriels, de la montée en puissance de la mobilité électrique, mais aussi celui de l'intégration des EnR dans des réseaux toujours plus résistants face aux conséquences du changement climatique. Sur ces derniers, des investissements

massifs sont d'ailleurs programmés d'ici 2040 par RTE et Enedis qui prévoient d'injecter 100 Mds € d'euros chacun. Charge à nos clients de trouver les ressources financières et à nos adhérents, qui recrutent déjà 50 000 professionnels par an, de fournir toujours plus de compétences indispensables au développement de nos infrastructures.

🔗 L'instabilité politique et géopolitique actuelle risque-t-elle d'enrayer la dynamique de vos marchés ?

Nous n'avons aucun sujet dont l'horizon soit à moins de quinze ans. Cela représente trois mandats présidentiels et plus de deux municipaux. Il y aura forcément des hauts et des bas sur cette période mais l'important est que l'effort soit maintenu. D'autant que la transition est inscrite dans un schéma européen, sur lequel d'ailleurs la France est plutôt en avance.

🔗 Le développement des EnR est concomitant au redémarrage du nucléaire. Comment les mener de front ?

Ces deux mouvements, auxquels nous prenons part, ne s'inscrivent pas dans la même temporalité. Depuis un an ou deux, le photovoltaïque connaît une forte croissance, notamment portée par les projets d'autoconsommation des secteurs tertiaire et industriel. Ça, c'est le présent. Le nouveau programme nucléaire ne commencera vraiment à concerner nos équipes sur le terrain qu'à partir de 2030, mais il faut se mettre en ordre de marche dès maintenant pour être en mesure de relever le défi à cette échéance.

🔗 Au-delà des enjeux humains et financiers, avons-nous les moyens technologiques de notre ambition de décarbonation ?

Les technologies sont matures et déjà déployées à grande échelle. Prenons les systèmes de GTB, dans le bâtiment, ou de GTC, dans l'industrie. Tout l'enjeu aujourd'hui consiste à les concevoir et à les calibrer pour qu'ils répondent précisément aux besoins de pilotage de nos clients, sans oublier de les maintenir pour garantir une performance dans la durée. Pourra alors suivre l'intégration de l'intelligence artificielle dans ces solutions. Au-delà des problématiques technologiques, il nous faut anticiper la disponibilité des matériels [câbles, compteurs, capteurs..., NDLR] et donc nous interroger sur l'économie circulaire. Le parc existant renferme un gisement important. Que peut-on récupérer ? Que doit-on recycler ? Cela fait partie de nos réflexions.

🔗 Restons sur l'innovation. Sommes-nous proches de parvenir à stocker de l'électricité à grande échelle ?

Il s'agit d'un sujet émergent qui va forcément se développer pour répondre à l'intermittence des EnR, de plus en plus présentes dans le mix énergétique et apporter plus de flexibilité au réseau. Nous commençons d'ailleurs à enregistrer une demande pour des projets de panneaux

« Gardons bien à l'esprit que
l'investissement dans l'efficacité
énergétique est rentable. »



BRUNO LEVY / LE MONITEUR

photovoltaïques en autoconsommation avec du stockage. De gros projets de stockage par batterie au service du réseau électrique commencent à se développer. Mais nous ne sommes encore qu'au début de l'histoire.

M **Considérez-vous, comme l'association Equilibre des énergies, que la politique de performance énergétique des bâtiments sous-évalue l'impact des équipements au profit des travaux de rénovation ?**

Les deux démarches doivent être menées de concert. Nous n'opposons pas systèmes actifs et enveloppes, mais regrettons que l'essentiel des aides à la performance énergétique soit fléché vers le résidentiel. Pour améliorer la performance, il faut mettre des équipements modernes dans le cadre d'un projet de rénovation ambitieux. Les leds permettent de réduire la facture d'électricité de deux tiers, le rendement des pompes à chaleur a doublé en vingt ans... Le renouvellement des équipements est donc un axe fort, au même titre que le pilotage et le choix d'une énergie décarbonée.

M **Le dispositif des CEE est-il suffisamment bien fléché pour améliorer la performance des bâtiments ?**

A ce jour, ils sont très utilisés sur le résidentiel : 75 % des opérations contre 25 % pour le tertiaire et l'industrie, sans corrélation avec le poids de leurs gisements respectifs. Nous pensons qu'il reste une grande marge de manœuvre dans ces deux domaines et qu'il faut accentuer le fléchage des CEE vers les opérations d'amélioration à l'efficacité avérée. Ce sont des leviers pertinents, par exemple si l'on veut accélérer la mise

en œuvre du décret tertiaire. Gardons bien à l'esprit que l'investissement dans l'efficacité énergétique est rentable.

M **Que pensez-vous du contrat de performance énergétique (CPE) ?**

C'est un excellent outil parce qu'il permet de garantir au client le retour sur investissement. Le tarissement des financements publics appelle à attirer et faciliter l'investissement privé. Le CPE est un levier particulièrement pertinent, puisqu'il garantit que chaque euro injecté dans la transition énergétique le soit efficacement. Et nos adhérents sont compétents pour atteindre les résultats sur lesquels elles s'engagent. Si les constructeurs sont restés sur une obligation de moyens, nos entreprises, elles, ont basculé vers l'obligation de résultat il y a déjà quelques années.

M **Comment vous positionnez-vous sur les data centers ?**

Un data center, c'est un bâtiment disposant d'une installation électrique et de conditionnement thermique fonctionnant 24 heures sur 24, sans faille et performante énergétiquement. Nos entreprises, qui maîtrisent à la fois le génie électrique et le génie climatique, sont capables de concevoir ce bâtiment de manière à ce qu'il soit le plus efficace possible. On peut ajouter dans les enjeux la sûreté du bâtiment et la partie contrôle d'accès. Tous ces lots techniques sont la spécialité des entreprises du Serce qui interviennent ici en qualité d'ensemblier. Sans oublier le raccordement au réseau de ces objets très consommateurs d'électricité. Tout est lié!

● Propos recueillis par Adrien Pouthier